FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION
DOULEURS ORO-FACIALES – DPC
13002525043
La prise en charge des algies faciales

Mise à jour du document le 09/12/2025

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Appréhender les différents mécanismes de la douleur
- Envisager et identifier les diagnostics différentiels de la douleur
- Comprendre l'importance de prendre en charge toutes les composantes de la douleur
- Reconnaitre une douleur chronique et proposer un diagnostic précis ou un adressage
- Prévenir l'errance diagnostique et thérapeutique pour ce type de douleurs
- Comprendre les techniques comportementales de prise en charge de la douleur
- Connaître et savoir prescrire (selon les recommandations) les traitements médicamenteux antalgiques
- Connaître et savoir adresser (selon les recommandations), pour les traitements médicamenteux hors de notre champ de prescription
- Orienter le patient dans le cadre d'un parcours de soins

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC –

Numéro d'action DPC = 13002525043

- **04 juin 2026**

Pour vous inscrire, connectez vous sur votre compte DPC | Mon DPC (agencedpc.fr) puis recherchez l'action et la session correspondante.

A réception de votre inscription sur le DPC, nous vous transmettrons une confirmation d'inscription. Vous recevrez vos codes d'accès le jour du démarrage de la session

Inscription hors DPC : nous contacter > formation@ufsbd.fr

FORMATEURS

Dr Yordan BENHAMOU

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

DURÉE

Classe virtuelle : 1 journée de 7 heures

PROGRAMME

- Douleur entre sensation et émotion : les mécanismes physiopathologiques
- La physiopathologie de la douleur orofaciale, circuits nociceptifs et innervation trigéminale.
- Les sensations et territoires d'innervation guident l'examen clinique
- Diagnostics différentiels des douleurs orofaciales chroniques et leur sémiologie
- Traitement non médicamenteux des douleurs chroniques : approche psychologique, comportementale, amélioration des habitudes de vie, prévention
- Traitement médicamenteux : rédiger des ordonnances qui soulagent nos patients
- Les différentes classes thérapeutiques mobilisables, usages et bonnes pratiques
- Adaptation au terrain (enfants, âgés, patients polymédiqués, femmes enceintes)
- Adressage des patients selon le circuit recommandé à partir du moment où la douleur est identifiée
- Comprendre l'organisation des dispositifs et la place du chirurgien-dentiste
- Connaitre les codes de l'adressage (rédaction du courrier)

TARIF

De 346.50 à 360 €

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : **369.60 €**

Tarif Hors DPC : **360 €**

CALENDRIER

- **04 juin 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

En intra : Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC : à hauteur de 369.60€ *

(* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur www.mondpc.fr, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour** (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL **fifpl.fr** au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

**Formation susceptible d'être prise en charge

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.